Trente-huitième Année — N° 123 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MERCREDI 3 MAI 1893

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :
ROUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS. . . 26 fr. . . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 BIS. — à PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 2 MAI 1893.

LE 1ER MAI

A ROUBAIX

Le chômage

Dès cinq heures et demie du matin, il est facile de prévoir que le chômage sera général, car toutes les grandes artères, sillonnées d'ordinaire d'innombrables ouvriers, sont solitaires comme aux jours de repos.

La rue Saint-Antoine toutefois, et les rues de la Redoute et du Fontenoy, dans leur partie basse, font exception au calme absolu des autres quartiers, trois usines y étant ouvertes, et le travail y étant imposé.

Désordres rue Saint-Antoine

Dans la première de ces rues, vers cinq heures trois quarts, sept cents ouvriers environ de la maison Auguste Lepoutre, se trouvant réunis devant l'établissement, cent cinquante, ou à peu près, se décident à montrer le chemin, pour aller se mettre à l'ouvrage ; mais le mouvement n'est pas suivi, et une clameur formidable s'élève des rangs de la majorité.

Les huées et les sifflets prennent des proportions inénarrables, et les gourdes, avec leur contenu, servent bientôt de projectiles contre ceux qui viennent d'inventer de se mettre au travail.

A ce moment apparait à la porte principale, pour protéger l'entrée du groupe qui demande à travailler, M. Vandenberghe, gendre du chef de la maison, accompagné du directeur. Mal lui en prend, car il sert immédiatement de cible aux manifestants, et un œuf va le frapper en plein visage. En même temps la concierge reçoit à la figure plusieurs crachats.

La foule devenant de plus en plus hostile, le directeur annonce que la machine va cesser de tourner, et que la sortie va s'opérer.

Dans l'intervalle, les trois agents de service, complètement impuissants à rétablir l'ordre, avaient fait demander d'urgence du renfort au poste central de la Grande-Place. Une escouade arrive au pas de course, et deux gendarmes surviennent à point pour prêter un énergique concours à la police. La manifestation est refoulée, non sans qu'un de ses membres ne prenne auparavant le temps de tracer sur la grand'porte, à la craie, les invectives les plus grossières à l'adresse du patron; puis elle va se reformer, rue de la Redoute, devant le second établissement de M. Auguste Lepoutre, où la machine est arrêtée aussitôt.

A la fabrique de M. Lepoutre-Pollet, rue du Fontenoy, où la machine avait également commencé à fonctionner, le personnel est consigné à la porte, et prié de se retirer jusqu'au lendemain matin.

Il nous revient qu'une seule autre usine, la filature de laine de M. Edouard Ferlié, rue d'Hem, n'a pas chômé, pendant la matinée du moins, et que les ouvriers n'ont quitté le travail qu'à midi.

L'aspect général de la matinée

Huit heures du matin. Temps gris, contrastant avec le beau soleil qui nous a si longtemps prodigué ses rayons; quelques éclaircies bleues, parfois, auxquelles succèdent de gros nuages noirs qui nous amèneront peut-être des averses.

Une seconde promenade faite en ville ne nous fournit guère ample matière à reportage : une seule chose saute aux yeux, c'est que le chômage est quasi-général, et que la plupart des habitants considèrent ce lundi comme un second dimanche.

La mairie, dont les motifs décoratifs traditionnels — qui seront illuminés ce soir — sont entièrement installés, offre aux yeux des roubaisiens un spectacle encore inédit. On a enlevé le drapeau tricolore, mais au-dessus de la marquise, encastré dans la fenêtre centrale, se trouve un transparent blanc, bordé de rouge, et portant en lettres rouges l'inscription suivante :

FÊTE INTERNATIONALE DU TRAVAIL
1er Mai 1893
HUIT HEURES DE TRAVAIL
HUIT HEURES DE LOISIR
HUIT HEURES DE REPOS

La plupart des groupes corporatifs et un certain nombre de maisons de conseillers municipaux ont exposé des transparents, et, aux fenêtres, se balancent de rouges lanternes vénitiennes, en vue des illuminations du soir.

A neuf heures, une certaine animation dans le centre de la ville, dont les rues sont à tout moment traversées par des groupes d'ouvriers endimanchés, allant se ranger dans le cortège. Beaucoup de flâneurs au marché aux Fleurs. Dans les quartiers éloignés du centre, calme plat.

Le premier mai a dû amener à Roubaix un certain nombre d'étrangers, cela se voit immédiatement aux figures que l'on rencontre dans les grandes artères.

Des campagnards arrivent, vers neuf heures 1/2, en cabriolet, Grand'Place.

Vers dix heures, tandis que le canon tonne dans la cour des pompiers, la Grand'Place, les abords et les escaliers de la mairie sont envahis par une foule considérable. M. le Maire entre seul à la mairie et se dirige immédiatement vers son cabinet. Les balcons commencent à se garnir de spectateurs. Dans le public, on dit que le cortège va très-vite et que son arrivée sur la Grand'Place devancera l'heure indiquée au programme.

Place de la Liberté, on installe les derniers lampions — rouges — pour le bal populaire du soir ; le kiosque est entouré de lanternes vénitiennes écarlates comme tout le décor officiel de ce jour : c'est la règle — et, ainsi qu'on le verra au cours de ce compte-rendu, elle sera observée jusqu'au bout.

Sur la Grand'Place, un grand nombre d'habitants sont aussi occupés à toute autre chose qu'au côté politique de la fête du 1er mai; on regarde curieusement les opérations du gonflement du ballon, dont le tissu, pour l'instant, s'étale, flasque et ridé, sur le pavé.

Boulevard de Belfort

Le programme de la journée du 1er Mai annonçait pour sept heures du matin, la *réunion des syndicats* et groupes corporatifs au local de la société coopérative « La Paix »; mais ce n'est guère avant neuf heures que le boulevard de Belfort et les rues avoisinantes commencent à s'animer.

En attendant, des décorateurs improvisés mettent la dernière main à l'ornementation de quelques devantures d'estaminets, laquelle consiste exclusivement en banderolles, transparents et lanternes vénitiennes, avec l'inévitable couleur rouge comme dominante.

Une exception, une seule, frappe les regards par son étrangeté, au milieu de cette monotonie, dictée comme un mot d'ordre. A deux pas du boulevard de Belfort, dans la rue de Beaurewaert, vers la rue des Longues-Haies, cinq ou six citoyens indépendants ont arboré les trois couleurs à leur façade, pour toute décoration.

Un seul transparent distingue le bâtiment de la Société Coopérative, et porte cette inscription : « Fête internationale du Travail — S. S. S. — 1er mai ».

Presque à coté, l'estaminet de l' « Internationale », tenu par le citoyen Bailliu, dit Bailleul, se fait remarquer par une énorme banderolle, sur laquelle on peut lire : « Fête Nationale des travailleurs », et par deux transparents, sur lesquels sont inscrits ces mots :

Le socialisme, dit l'un, n'a que deux ennemis : l'*ignorant*, qui ne le comprend pas; le *parasite*, qui le comprend trop ». « Le catholicisme », dit l'autre, c'est le passé; « le capitalisme », c'est le présent; le socialisme, c'est l'avenir ». Une statuette au bonnet phrygien, la « Déesse du travail », dans le genre de celle du *Vooruit*, de Gand, complète l'ornementation.

Un peu plus bas, de l'autre côté du boulevard, le citoyen Emile Dubrulle, cabaretier, à l'enseigne des « Trois-Huit », a dressé une tonnelle devant son établissement, et installé au-dessus de la porte le transparent traditionnel. Sur celui-ci s'étale cette longue mention : Ville de Roubaix. Fête internationale du 1er mai 1893. — 8 heures de travail. 8 heures de loisir. 8 heures de repos.— Vive le Parti Ouvrier ! — Groupe l'Avant-Garde.

L'estaminet à l'angle du Boulevard et de la rue Sainte-Elisebeth, s'est contenté de recouvrir son enseigne d'une simple bande de calicot, portant en lettre noires : « Au Vooruit ».

Tel est l'aspect général de cette partie de la ville, au moment ou les divers groupes commencent à arriver en chantant de leurs locaux respectifs. A partir de neuf heures, la foule va grossissant sans cesse, et ses acclamations saluent les nouveaux venus, au fur et à mesure qu'ils viennent se ranger sur le boulevard.

Vers neuf heures et quart, le « groupe d'études sociales du quartier de l'Epeule » fait son entrée sous la grand'porte de la Société coopérative. Un jeune homme déroule le drapeau rouge dont il est porteur, et vient l'incliner plusieurs fois devant la foule, comme un point de ralliement.

Des applaudissements frénétiques accentuent cette manifestation, et le groupe monte à la salle des fêtes, où se trouvent déjà réunis un grand nombre de citoyens et de citoyennes.

Le citoyen Bogaert, du haut de l'estrade, harangue l'assistance, et recommande le plus grand calme pendant tout le parcours que suivra le cortège. Cette réunion improvisée se termine aux cris de : « Vive le socialisme ! Vive le Parti ouvrier ! »

Il est neuf heures et demie, lorsque les tambours et les clairons des Sapeurs-Pompiers se font entendre. La Compagnie, presque au complet, vient prendre la tête du cortège, drapeau au centre, sous les ordres de M. le capitaine-commandant Hubert. Elle est accueillie par les marques de la plus vive sympathie.

Quelques instants avant que le cortège ne se mette en marche, le « groupe d'études sociales du quartier de l'Epeule, et la « Chorale enfantine du Parti ouvrier », sous la conduite de son chef, le citoyen Hélinck, tirent de leur gaine le drapeau rouge, qu'ils déploient aux yeux des innombrables spectateurs. Plusieurs agents de sûreté interviennent pour faire cesser cette démonstration, mais le citoyen Bailleul s'y oppose, en faisant observer que chacun des deux drapeaux porte sur ses plis, en lettres noires, le nom de la société à laquelle il appartient.

Les agents paraissent céder ; mais l'un d'eux se détache pour aller prévenir de cet incident M. le commissaire central.

Le cortège

Le cortège s'ébranle à neuf heures quarante-cinq, dans l'ordre suivant :

La compagnie des Sapeurs-Pompiers; la fanfare ouvrière « La Paix »; les membres du Conseil municipal, avec à leur tête le citoyen Achille Lepers, adjoint au maire; les conseillers prud'hommes ouvriers; la chorale enfantine du Parti ouvrier; la chorale « La Solidarité ouvrière »; le groupe de femmes « L'Emancipation »; la chorale « La Fraternelle roubaisienne »; puis, sur une file interminable, tous les groupes et chambres syndicales, au nombre de quarante-sept au moins, affiliés à la Fédération du Parti ouvrier.

La « Solidarité ouvrière » et la « Fraternelle roubaisienne » sont précédées chacune de leur bannière. Celle de la première de ces sociétés est complètement rouge, mais avec inscription en lettres noires sur l'étoffe, et la lyre d'usage au sommet de la hampe.

L'itinéraire indiqué au programme est suivi d'une façon scrupuleuse, et l'on passe successivement par les rues de Lannoy, des Longues-Haies, de Lille, de la Perche, Watt, de l'Epeule, de l'Alouette, du Chemin de Fer, de Blanchemaille, de la Gare, de l'Alma, de Tourcoing, Daubenton, des Sept-Ponts, de l'Ommelet, et la Grande-Rue, pour aboutir à la Grande-Place.

Devant le numéro 54 de la rue de Lannoy, au débit de boissons de la « Citerne », deux enfants, un petit garçon et une petite fille, le premier habillé tout de noir, la seconde costumée tout de rouge, se tiennent debout sur une table, attendant le passage du Conseil municipal, un bouquet de fleurs artificielles à la main.

Le petit garçon présente le sien, qui est entièrement noir, au citoyen Achille Lepers, adjoint au maire; la petite fille fait hommage de l'autre, de couleurs écarlates, au citoyen Degardin, doyen du Conseil municipal. Le bouquet émane des socialistes belges : c'est une commémoration des victimes de Fourmies et de ceux qui sont tombés en Belgique pour le suffrage universel. — Quelques instants plus tard, survient inopinément M Barroyer, commissaire central, qui enjoint au citoyen Achille Lepers de faire remettre sur le champ dans leur gaine les drapeaux rouges du « groupe d'études sociales du quartier de l'Epeule » et de la « Chorale enfantine du Parti ouvrier ». Cette sommation jette un moment le désarroi dans le cortège, mais on s'empresse d'y obtempérer, et l'incident n'a pas de suites.

Disons, sans plus attendre, que les fenêtres de toutes les habitations sont bondées de spectateurs, et qu'une foule impossible à évaluer forme une haie compacte, et sans solution de continuité sur tout le parcours.

Les tambours et les clairons des Pompiers alternent avec la fanfare ouvrière « La Paix », et la chorale enfantine. Le groupe des femmes apporte aussi sa part dans le concert, pour faire entendre, avec les divers groupes d'hommes, le répertoire si connu des chants socialistes, tels que la « Loi des huit heures » l' « Internationale », la « Carmagnole », la « Marseillaise des Travailleurs », agrémentés de la scie : « A bas Reboux! Il faut le pendre! » avec les variantes toutes nouvelles que nous avons déjà signalées dans notre compte-rendu de la réunion de Lannoy.

On arrive à la rue de Lille où l'énorme serpent peut dérouler tout à son aise ses anneaux. Nous donnerons une idée du cortège, en disant que la tête enfilait déjà la rue de la Perche, en face de la rue Colbert, lorsque la queue passait à peine entre les deux boulevards de Paris et Gambetta. Il est permis, sans craindre d'être taxé d'exagération, d'évaluer à plus de six mille le nombre des hommes, femmes et enfants qui ont participé à cette manifestation de la rue, dans la matinée de lundi.

Huit pancartes, avec les inscriptions suivantes : « 8 heures de travail », « 8 heures de loisir », « 8 heures de repos », « la loi des 8 heures supprimera les sans-travail », « Le catholicisme, c'est le passé », « Le capitalisme, c'est le présent », « Le socialisme, c'est l'avenir », établissent une démarcation entre les principaux groupes.

A la hauteur du numéro 135 de la rue de Lille, un certain nombre de citoyens faisant partie du cortège, se livrent à des démonstrations déplacées, contre de paisibles habitants qui regardent passer le défilé, des fenêtres de leur habitation, et les moindres épithètes qu'ils leur décochent sont celles de « bourgeois » et d' « exploiteurs. » Le citoyen Catrice, qui remplit les fonctions de commissaire général, doit intervenir pour faire cesser cette scène.

Dans la rue Watt, la société chorale « La Lyre roubaisienne », vient se joindre au cortège avec sa bannière, et prend place derrière le groupe des femmes. Un peu plus loin, dans la rue de l'Epeule, c'est la chorale de toute nouvelle fondation, la « Lyre franco-belge », qui vient à son tour grossir le défilé, et se placer immédiatement avant la précédente société.

A cet endroit même, il est dix heures et quart, le temps semble se gâter, et la pluie commence à tomber, mais c'est une légère ondée qui passe, et le ciel s'éclaircit de nouveau.

Rien de saillant jusqu'à la maison du maire, rue de l'Alma, ornée de trois transparents, desquels se détachent les inscriptions suivantes : « L'Union collectiviste — 1er mai 1893 » ; « A la mémoire des victimes, tombées le 1er mai 1892, à Fourmies »; « Huit heures de travail, huit heures de loisir, huit heures de repos ». Lorsqu'on passe devant la « Brasserie sociale », tenue par le citoyen Henri Carrette, les tambours battent, les clairons sonnent; la fanfare ouvrière « la Paix » entonne un pas redoublé, et les chants éclatent, comme une trainée de poudre, d'un bout à l'autre de l'immense cortège.

Quelques pas plus loin, la « Brasserie du Peuple », dont le tenancier est le citoyen Achille Lepers, adjoint au maire, n'a pas voulu rester inférieure dans le rapport de la décoration extérieure. Deux énormes transparents se dressent sur sa façade. On lit sur l'un cette interminable tirade : « Syndicat de la filature de laine et de coton. L'union fait la force. Fête anniversaire du travail. 4e anniversaire : 1er mai 1893. — Les trois huit. — Vive le parti ouvrier ! Vivent les travailleurs du monde entier ! » L'autre mentionne ; « La jeunesse étudiante, Fête internationale des travailleurs » et les trois huit, par double emploi.

Un diminutif de manifestation signale le passage du cortège devant le domicile de l'adjoint au maire, et la marche sans répit continue à travers le dédale des rues et des carrefours.

A l'angle de la place de la Fosse-aux-Chênes et de la rue Daubenton, un incident détourne un instant l'attention du public.

Une dame qui se trouve sur le trottoir exprime à une voisine un blâme à l'adresse du groupe de femmes qui défile en ce moment. Deux citoyennes se détachent, et commencent à lui faire un mauvais parti. L'intervention du commissaire qui accompagne le groupe, est nécessaire pour faire régner le bon ordre.

Dans la rue de l'Ommelet, au coin de la rue Ternaux, on remarque à la vitrine de l'estaminet du citoyen Cnudde, conseiller municipal, un transparent avec cette légende : « Groupe l'Union fraternelle du Jean-Ghislain. Proclamation de la loi des huit heures ».

M. Chapé, commissaire de police du 4e arrondissement, se tient à cet endroit avec son secrétaire.

Il est à remarquer que les agents de sûreté seuls suivent le défilé. La police municipale et la gendarmerie ne se montrent nulle part, sur tout l'itinéraire, par ordre supérieur.

Nous touchons enfin au but, et nous voici dans la Grande-Rue, où l'estaminet du citoyen Louis Catrice attire tous les regards par sa décoration originale.

Au milieu de guirlandes, de lanternes vénitiennes, toutes d'un rouge écarlate, cela va sans dire, se détache un transparent avec lettres rouges sur fond blanc encadré de rouge, portant cette inscription ; « Syndicats des peintres, des ourdisseurs et des chansonniers roubaisiens. — Fête du 1er mai 1893. — Les trois huit. — Il le faut ! »

A la Mairie

A onze heures vingt, heure militaire, le cortège débouche sur la Grande'Place, les Sapeurs-Pompiers en tête, le drapeau tricolore — le drapeau de la patrie française — claquant joyeusement au vent.

M. Emile Moreau, député de Roubaix — l'écharpe de député en sautoir ; redingote noire et pantalon clair du dernier goût — vient prendre place sur le perron de la Mairie.

Il est accompagné de M. Henri Carrette, maire de Roubaix, et des adjoints, ceints de l'écharpe tricolore, ainsi que d'un certain nombre de conseillers municipaux.

Le « culbutant » de M. le Maire — exactement identique à celui de M. Emile Moreau — fait sensation ; il est absolument superbe.

Une acclamation salue les autorités.

Le cortège défile : à tout instant, nous entendons les cris de : Vive Carrette ! Vive le Parti ouvrier ! Vive « monsieur le Maire » ! (sic) Vive l'Internationale ! Les casquettes et les mouchoirs s'agitent devant le maire; mais nous devons à la vérité de dire qu'aucune manifestation sympathique ne se produit à l'égard de M. Moreau. Pas un cri. C'est comme s'il était absolument absent de la fête.

La chorale enfantine chante.

Les femmes de l'Epeule chantent.

Tout le monde chante.

Quand, au milieu de l'intense et assourdissante cacophonie, résonne la *Marseillaise* jouée par la fanfare de la « Paix » et accompagnée des accents stridents des femmes.

On applaudit.

On applaudit davantage encore quand s'envole vers le ciel, maintenant rasséréné, une nuée de pigeons — dont l'un, complètement enrubanné de rouge, va s'abattre sur le toit de « l'Univers », pendant que la fanfare « la Paix » exécute une entrainante scottisch.

Sur le perron de la Mairie, un des fidèles lieutenants d'Anseele — le leader socialiste gantois — le citoyen Amnestie, de Gand, prend force notes.

Dans la salle des adjudications

A onze heures quarante minutes, les autorités quittent le perron de la mairie et se rendent dans la salle des adjudications, où doivent avoir lieu les réceptions.

En ce moment, la Grand'Place offre un spectacle des plus curieux : c'est une véritable marée humaine qui ondule comme un champ de blé sur lequel passe une brise. Tout ce monde est relativement très-calme.

Au moment où les autorités pénètrent dans la salle des adjudications — bondée de délégations, y compris plusieurs délégations de femmes, parmi lesquelles circulent des conseillers municipaux dont la boutonnière est ensanglantée de rouge — M. Emile Moreau avise un gamin, et, à l'instar du général Boulanger dans ses tournées électorales, l'embrasse sur les deux joues.

On se range : peu à peu le silence se fait : le citoyen Liévin Bailleul, s'avance alors et s'exprime à peu près en ces termes :

L'adresse du Parti ouvrier roubaisien

« Citoyen maire, citoyens adjoints, citoyens conseillers municipaux.

» Au nom de la section roubaisienne du Parti ouvrier, nous venons en cet anniversaire vous remercier de ce que vous avez fait pour la classe ouvrière, depuis que vous êtes en fonctions à la mairie...

» Nous espérons que vous continuerez et que nous finirons ainsi par obtenir ce que nous demandons depuis trop longtemps.

» La classe ouvrière est en piteux état ; mais, avec des défenseurs tels que vous, le peuple arrivera sûrement à son émancipation.

» Il faut que la Chambre des députés commence à faire quelque chose pour nous; aussi remettons-nous cette adresse au citoyen Moreau, certains qu'il la transmettra en bonnes mains.

Voici le texte de l'adresse :

« Roubaix, le 1er mai 1893.

» *Au citoyen Emile Moreau, député de Roubaix*,

» Citoyen,

» Le Parti ouvrier de la section roubaisienne, composé des chambres syndicales du textile, des fileurs et rattacheurs de laine et coton, des trieurs de laine, des cordonniers, des marbriers, des mouleurs, des mécaniciens, des ouvriers du bâtiment, des peintres, des ferblantiers, des zingueurs, des charpentiers-menuisiers et des quarante groupes d'études politiques et sociales de Roubaix.

» Considérant :

» Que la journée de huit heures de travail au maximum suffit amplement, étant donné les progrès constants du machinisme, à la production nécessaire à la consommation ;

» Que si une loi était votée dans ce sens, les chômages périodiques que les ouvriers occupés subissent constamment disparaitraient ;

» Que, par la même loi, les sans-travail qui forment l'armée de résesve dont dispose toujours le patronat pour baisser les salaires et subjuguer la classe travailleuse disparaitraient aussi ;

» Pour ces raisons et les diverses autres émises dans la brochure du programme du parti ouvrier, que nous vous joignons, nous vous demandons, citoyen député, de faire tout ce qui dépendra de vous, pour qu'une loi limitant à huit heures la journée de travail et fixant un minimum de salaire, soit votée au plus tôt. »

Le discours du député de Roubaix

Le citoyen Emile Moreau prend la parole — et son discours, résumé ici, forcément, se déroule dans un silence implacable, glacial.

« C'est avec joie, citoyen, dit il, que je reçois aujourd'hui les pétitions du parti ouvrier de Roubaix.

» C'est la première fois qu'une municipalité socialiste peut vous présenter ici, en aussi grand nombre, certaine d'être écoutée et que vos revendications suivront leur chemin.

» Il y a deux ans, vous aviez, à pareil jour, présenté des pétitions; mais je ne sais ce qu'elles sont devenues; l'administration d'alors les a-t-elles oubliées dans ses paniers ou la préfecture dans ses cartons ?

« Il n'en sera plus de même aujourd'hui : je les déposerai moi même sur le bureau de la Chambre, et vos pétitions suivront la filière ordinaire ; filière bien longue et remplie d'accidents, je le veux bien; mais enfin elles seront renvoyées à la commission du travail qui, plus d'une fois, a donné des témoignages de sa bienveillance pour les ouvriers.

» Ses idées n'ont pas toujours pu être mises en pratique, parce que le Sénat est là qui s'oppose souvent aux réformes démocratiques: mais on aura raison du Sénat.

» Donc, vos pétitions iront là : quel parti en tirera la commission du travail ? Quel cas en fera-t-elle ? Elle est déjà saisie de l'étude d'un projet de loi sur la journée de huit heures, mais il est à craindre que ce projet de loi ne reçoive pas de solution favorable de la Chambre actuelle.

» On se réfugie bien, pour le rejeter, derrière la question internationale, mais je n'admets pas cette raison-là : il est évident que si l'étranger continuait de travailler 14 heures, alors que nous ne travaillerions que 8 heures, notre situation économique deviendrait impossible. Mais, à mon avis, les grandes réformes qui s'opèrent chez un grand peuple ont leur répercussion fatale sur les autres peuples : il en a été ainsi à la grande Révolution, en 1830 et en 1848. Je crois à cette force d'expansion. Et si une nation se sent assez hardie pour réclamer et obtenir cette réforme, elle aura son contre-coup ailleurs, et les autres puissances devront suivre le mouvement.

« A la Chambre donc, je serai partisan de la loi des huit heures, le point de départ de toutes les autres réformes, la suppression nécessaire du parasitisme et du chômage.

« Il faut que vos revendications soient enfin écoutées. Il y a bien le Sénat, je le sais, qui, le cas échéant, dans la supposition d'un vote de la Chambre favorable à la journée de huit heures, rejetterait la loi. Mais il y a des limites à toutes les patiences. La question commence à mûrir de la revision de la Constitution; ce jour-là, le Sénat devrait mettre les pouces; ou il serait supprimé, ou ses pouvoirs seraient morcelés.

» Les réformes ne s'accompliront certes pas au cours de cette législation; mais il est certain que le parti socialiste prend une extension considérable; qu'il devient pratique, qu'il se généralise et commence à être un véritable parti de gouvernement.

» Vous avez vu fonctionner ici votre municipalité socialiste : pourquoi donc ne fonctionnerait pas dans d'aussi bonnes conditions un gouvernement socialiste? Ce jour-là, les réformes sociales seraient à la veille d'être accomplies.

» Je bois à cet avenir brillant et heureux; au jour de l'émancipation finale contre les parasites qui ne produisent rien et se gorgent des richesses que vous produisez (sic).

» Si, à Roubaix, vous avez obtenu aujourd'hui, au 1er mai, un résultat magnifique, vous êtes à peu près la seule ville de France dans ce cas.

» A Lille, une manifestation est permise, mais on la restreint à cinquante personnes; la cinquante-unième serait arrêtée.

» Dans les autres villes des mesures du même genre ont été prises. A Marseille même, où il y a cependant une municipalité socialiste, la manifestation, je ne sais trop à la suite de quelles circonstances, est entravée.

» A Fourmies, c'est plutôt un jour de deuil qu'un jour de fête.

« Pensez donc à vos frères des autres villes, et qu'à votre joie se mêlent certain regret et certaine douleur. Songez aux victimes du prolétariat depuis 50 ans, depuis les ouvriers qui sont tombés à Lyon, à la Croix-Rousse et dans la rue Transnonain ! Inspirez vous de leurs exemples, et, comme eux, travaillez à l'avenir et à l'émancipation du Parti ouvrier ! »

Quelques bravos, très-peu nourris d'ailleurs, accueillent ce speech.

On trinque à la ronde, puis le citoyen Carrette, maire de Roubaix, prend la parole.

Le discours du citoyen Carrette

« Je crois, dit-il, être l'interprète de l'administration municipale, en remerciant la section roubaisienne du Parti ouvrier de la manière dont elle a organisé le 1er Mai.

» Le Conseil a fait tout son possible, cette année, pour réaliser le programme du Parti ouvrier ; les années suivantes, nous continuerons pour l'émancipation des travailleurs.

» Nous ne négligeons rien pour la propagande ; nous travaillons beaucoup, et nous avons la consolation de remarquer que, partout où nous passons, villes et villages, *on modèle* les associations socialistes sur la nôtre.

» Mais, pour arriver à notre complète émancipation, il faut que, dans toutes les assemblées, y compris à la Chambre des députés, nous nommions des hommes à nous, des ouvriers pris dans la classe ouvrière, qui soient nos véritables mandataires, et non des bourgeois desquels nous n'obtiendrons jamais aucune satisfaction.

» Encore un mot, citoyens : Amusez-vous bien aujourd'hui; si vous ne faites pas de troubles vous ne serez pas inquiétés; si l'on veut jeter la perturbation dans la fête, faites la police vous-mêmes.

» Je bois à l'émancipation du Parti ouvrier ! »

Après les discours. -- Le lâcher de pigeons

On applaudit vivement les déclarations du citoyen maire.

Le citoyen Lepers offre à la municipalité le bouquet noir qui lui a été remis — nous parlons plus haut de l'incident, puis les verres circulent de nouveau à la ronde.

Un groupe de femmes remet au citoyen Emile Mo-

BOURSE DE PARIS DU 2 MAI

Cours préc.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
96 40	3 0/0			96 90	96 95	97 05
105 90	4 1/2 0/0					106 25
93 95	Italien			93 05	93 10	93 90
3890 ..	Banq. de France			3900 ..	3900 ..	3900 ..
172 ..	B. d'Escompte				163 ..	165 ..
667 ..	Banq. de Paris				672	674 ..
960 ..	Crédit Foncier			970 ..	970 ..	970 ..
764 ..	Créd. Lyonnais				761 ..	761 ..
135 ..	Crédit Mobilier				137 ..	135 ..
1530 ..	Lyon				1542 ..	1544
1875 .	Nord				1875 ..	1875 ..
90 ..	Panama					90 ..
2662 ..	Suez				2657	2672 ..
1390 ..	Gaz				1390 ..	1388 ..
647 ..	Autrichiens			647 ..	647 ..	647 ..
255 ..	Lombards				255	252 ..
162 ..	Nord Espagne				165 .	165 ..
188 ..	Saragosse			190 ..	190 ..	190 ..
672 ..	Méridionaux				671 ..	671 ..
5 32	Métaux					
513 75	Egypte			513 75	513 75	515 ..
95 7/8	Hongrois		./..	95 15/16	95 15/16	96 1/16
22 92	Turc			22 20	22 18	22 30
600 ..	Banq. Ottomane			600 ..	600 ..	602 81
65 3/16	Extérieure			65 15/16	65 7/8	66 /..
396 87	Rio-Tinto			396 25	395 ..	396 25
128 50	Tharsis			128 75	128 75	128 75
23 1/4	Portugais		./	23 5/32	23 3/8	23 3/8
	Consolidés					./.
	Russe 1880					./.
98 25	Russe consolidé				98 30	98 30
78 15	Russe nouveau				78 75	78 15
	Fonc. d'Autriche					
460 ..	Dynamite			461 ..	461 .	461 ..
	3 0/0 nouveau					
125 50	Alpines				128 50	126 25
112	Câbles			112 ..	112 ..	112 ..
69 60	Russe Orient			69 65	69 50	69 50
	Priorités					
83 ..	Mobilier espag.			82 ..	82 ..	82 ..
	3 0/0 amortiss.					
	C. d'Esc. nouv.					
	Générale					
	Est					
	Lyon (obligat.)					
	Midi					
	Nord (obligat.)					
	Orléans					
	Ouest					
	Anglais					
	Autriche or.					
	Belge 3 0/0					
	Ville d'Amiens					
	Lille 1860					
	Lille 1863					
	Ville de Lyon					
	V. de Roubaix					
	Fives-Lille (act.)					
	Téléphone					
	Voitures 4 0/0					
	Suez (obligat.)					
	Cacérès					
	Asturies					
	Foncières 1883					
	Rente Foncière					
	Cacérès (act.)					
	Est (oblig.)					
	Midi (oblig.)					
	Béthune					
	Picardie					
	Nord-Est					
	Ouest (act.)					
	Orléans (oblig.)					
	[illegible]					

BOURSE DE LILLE DU 2 MAI

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.
Lille 60, r. 100		115 ..
» 63, r. 100		138 75
» 68, r. 500		510 70
» 77, r. 500		505 .
» 84, r. 400		402 50
» 84, 1/4		105 ..
» 87, r. 400	402 ..	402 50
» 90, r. 500	505 25	505 25
Roub.-Tourc.		48 ..
Amiens		120 ..
Dép. du Nord	108 .	108 ..
Tourcoing 1878	510 ..	512 ..
Armentier. 86		308 ..
Douai, libérée		501 ..
» non lib.		501 ..
Verley, Decr.		1300 ..
Ce Platel et Cie		305 ..
Crédit d. Nord	480 ..	480 ..
H. Devilder		1100 ..
Banq. ré. Nord		500 ..
Ce Esc. Roub.		
Gaz de Wazem		512 75
Le Nord, ass.		2800 ..
Union g. Nord		450 ..
St-Sauv. Arras		180 ..
Un. lin. Nord		160 ..
Constr. Anzin		
Ciments franç		270 ..
Estrée-Blanch		250 ..
Tramw Nord		40 ..
L. Allart, t. p.		400 ..
Id. 375 p.		
Chem Econom		572 50
Delgutte et Cie	520 ..	520 ..
Ce Liquid R.-T.		
Eaux Dunkerq	485 ..	530 ..
Tréfilerie		1040 ..
Biache-St-V.		2500 ..
Denain Anzin.		460 ..
Usin Villerupt		450 ..

VALEURS	Compt.	Cours précéd.
OBLIGATIONS		
Tramw. Nord.		432 50
Union lin. N.		465 .
Gaz de Wazem		516 25
Ch. d. fer Econ.		508 75
Denain Anzin.		520 ..
Tréfilerie		507 50
CHARBONNAGES		
Aniche, 12e		11400 ..
Anzin, 100e d.		4575 ..
Blanzy		1800 ..
Bruay	13000 .	12800
Bully-Gren., 6e	3022 50	3025 ..
Campagnac		700 ..
Carvin		1260 ..
Courrières, 10e		4250
Crespin		190 ..
Douchy		3410 ..
Dourges		8350 ..
Drocourt, 1re s.	4280 ..	4780 ..
Escarpelle		2325 ..
Epinac		500 ..
Ferfay		425 ..
Fléchinelle c.5		375 ..
Fléchinelle		500 ..
Lens		26998 75
Liévin		10050 ..
Marles 30 0/0.		13900 ..
Marles 70 0/0.		15550 ..
Meurchin	4220 ..	4771 25
Ostricourt		540 ..
Sincey-le-R.		3 75
Thivencelles		110 ..
Vicoigne et N.		18900 ..
OBLIGATIONS		
Bethune 1877.		458 ..
Blanzy 1876		525 50
Drocourt 1886.		540 ..
Fléchinelle 87.		250 ..
Marles 1886		519 50
Liévin 1885		505 ..

Marchés de Lille du 2 mai 1893

SUCRES. — Raffinés nº 1, cote officielle, 121 .. à .... ..; 88 degrés, cote com., 45 . à .... ..; nº 3, cote com., ...

HUILES. — Huile épurée pour quinquet 72 fr. l'hectolitre; huile de colza 66 fr.

ALCOOLS. — 3/6 bettaraves disponible, offert 47 50 à .. ; demandé .... à .....

Cours de clôture au comptant du 2 mai

Cours Précédent	VALEURS	Cours du jour
96 60 /	3 0/0	97 10 ./.
.. .. ./.	3 0/0 1891	.. .. ./.
97 .. ./.	3 0/0 amortissable	97 25 ./.
106 20 /.	4 1/2 0/0 1883	106 12 1/2

Dernière Heure

(De nos correspondants particuliers, et par FIL SPECIAL)

Un service, à Alger, pour le cardinal Lavigerie

Alger, 2 mai. — Ce matin, à huit heures et demie, a eu lieu un service pour le repos de l'âme du cardinal Lavigerie.

La cathédrale est comble; outre les hauts dignitaires ecclésiastiques, on remarque, dans les places réservées, MM. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, le général Bayart, etc.

A l'issue de la messe, Mgr Perraud prononce l'oraison funèbre. Il débute par un portrait magistral du cardinal Lavigerie qui fut, avant tout, un homme d'action.

Il fait ressortir l'initiative de la grande part qu'il prit dans la campagne anti-esclavagiste. Il le montre prenant la parole à Paris, à Londres, à Bruxelles, à Naples et à Rome, provoquant un élan unanime en faveur des malheureux nègres de l'Afrique centrale.

Mgr Perraud fait allusion au rôle politique que le cardinal Lavigerie joua dans les dernières années de son existence.

Ses œuvres, son exemple et sa grande voix, dit-il, ne resteront pas sans écho ; ils seront un grand enseignement pour le clergé.

La cérémonie était terminée à onze heures.

Le duel Breteuil-Dreyfus

Paris, 2 mai. — L'icident Ephrussi a amené une rencontre entre le vicomte Gaston de Breteuil et M. Camille Dreyfus, député de la Seine et directeur de la *Nation* :

La raison de cette rencontre a été un article publié par M. Dreyfus dans son journal. M. de Breteuil, ne voulant pas accepter les termes de cet article, s'est rendu avec deux amis, MM. le comte de Dion et le capitaine Chabaud, au domicile de M. Dreyfus et a déclaré à ce dernier qu'il pouvait se considérer comme souffleté.

M. Camille Dreyfus a aussitôt constitué des témoins : le colonel Sever et M. Galtier, sénateur. Voici d'ailleurs le procès-verbal communiqué au sujet de cette affaire :

« A la suite de voies de fait entre M. le vicomte de Breteuil et M. Camille Dreyfus, député, une rencontre a été décidée. L'arme choisie est le pistolet de tir ; la distance 20 mètres ; échange d'une balle au commandement. »

La rencontre a eu lieu hier lundi, à cinq heures, derrière le Mont-Valérien ; les deux balles ont été échangées sans résultat.

Nouveau scandale dans un cercle à Paris

Paris, 2 mai. — On ne s'entretenait, hier soir, qu'un nouveau et gros scandale qui vient d'éclater dans un cercle situé dans les environs de la Bourse.

Ce cercle a déjà défrayé la chronique l'an dernier.

L'affaire, cette fois, est des plus graves et le parquet en est ainsi.

Les noces d'or du prince et de la princesse de Joinville

Paris, 2 mai. — Les noces d'or du prince et de la princesse de Joinville ont été célébrées hier dans la plus stricte intimité.

Le train de 9 heures 50 a conduit à Chantilly les princes et princesses de la famille : le duc de Nemours, le comte et la comtesse d'Eu avec leurs trois enfants, le duc et la duchesse de Chartres avec leurs enfants, les princes Henri et Jean, et la princesse Marguerite d'Orléans, le prince et la princesse Philippe de Saxe Cobourg, le prince et la princesse de Tour et Taxis, le duc et la duchesse d'Alençon, le duc de Penthièvre et M. Edouard Bocher. M. Bocher était le seul invité en dehors de la famille : cet honneur était bien dû à son dévouement.

En arrivant à Chantilly, on s'est rendu à l'église paroissiale où, à onze heures, a été célébrée une messe basse; puis on est allé au pavillon des Aigles, résidence du prince et de la princesse de Joinville, où on a déjeuné à midi.

Dans la petite entrée était exposé le magnifique groupe en argent ciselé offert par le comte de Paris et Madame la comtesse de Paris.

Les hôtes du prince et de la princesse de Joinville sont rentrés à Paris par le train de trois heures.

La princesse Clémentine de Saxe-Cobourg est restée à Chantilly. La princesse Valdemar, légèrement souffrante, n'a pas pu assister à cette fête.

M. Gladstone et la question égyptienne

Londres, 2 mai. — Chambre des Communes. — Répondant à M. Dilke, M. Gladstone prononce un grand discours. Il dit notamment :

« Une occupation prolongée et indéfinie de l'Egypte dépasse notre pensée, je ne dis pas notre compétence en qualité de puissance militaire et navale, mais notre compétence en qualité d'Etat oblige de tenir des promesses, obligé de donner aux autres nations l'exemple de l'honneur.

» Ce que nous ne pourrions pas faire en tout honneur ce serait, soit de nier que nous avons des engagements qui interdisent l'idée d'une occupation indéfinie, soit d'interpréter l'occupation et de mitiger nos obligations par certaines considérations, de manière à nous dégager virtuellement de ces promesses.

» Hors de là, nous sommes libres de faire ce que nous croirons être le plus utile pour cet intéressant pays. »

Le voyage de l'empereur allemand

La Spezzia, 2 mai. — L'empereur Guillaume et l'impératrice Augusta-Victoria ont visité hier la Spezzia et ont reçu partout le plus chaleureux accueil. Les souverains allemands sont partis à six heures trente-cinq pour Berlin, *viâ* Gothard.

La reine Victoria et Guillaume II

Rome, 2 mai. — Maintenant que l'empereur allemand a quitté Rome; bien des incidents survenus au cours de sa visite et tenus cachés jusqu'ici commencent à se faire jour.

C'est ainsi que le toast du grand-duc Vladimir à la France, et la sévère leçon de convenances qu'il comportait pour l'empereur Guillaume s'est trouvé connu, produisant une véritable stupéfaction dans le monde politique.

L'attitude du duc d'York, envoyé de la reine Victoria, vis-à-vis de l'empereur d'Allemagne, attitude qui, à certains moments, révélait plus que de la froideur, a été également remarquée et a donné lieu à de nombreux commentaires.

Quand le brusque départ de la reine d'Angleterre a été annoncé, on a cherché à établir une corrélation entre la conduite du duc d'York et cette interruption imprévue de la villégiature que la souveraine avait commencée à Florence.

Voici, à ce sujet, des *renseignements que je tiens* d'une source digne de foi et pour lesquels aucun démenti n'est à craindre.

L'entente cordiale entre les cours d'Angleterre et d'Allemagne n'existe plus, et une fois encore la mésintelligence la plus complète règne entre la reine Victoria et son petit-fils.

On se souvient que l'impératrice Frédéric a passé dernièrement quelque temps en Angleterre.

Cette visite était motivée par la conduite de l'empereur Guillaume à son égard.

Celle-ci, outrée des procédés de son fils, s'était rendue auprès de sa mère, la reine Victoria, et avait invoqué son appui, qui ne lui avait pas fait défaut.

La reine s'empressa d'écrire à son petit fils, lui faisant d'assez vives remontrances; mais l'empereur accueillit fort mal cette intervention, et répondit à son aïeule dans les termes les plus arrogants.

Les vieilles inimitiés qui, à l'époque de la mort de l'empereur Frédéric, prirent un tel degré d'acuité, se sont ravivées de nouveau et le sentiment d'intimité entre *les deux cours* qui avait un moment fait croire à l'entrée de l'Angleterre dans la Triple Alliance a fait place à une froideur qui ne tardera pas à en arriver à l'inimitié, si le jeune empereur n'adopte pas, vis-à-vis de sa mère, une attitude plus convenable.

Elections au grand Sobranié

Sofia, 2 mai. — La participation aux élections du grand Sobranié a été beaucoup plus forte que précédemment. Tous les ministres et tous les candidats du gouvernement ont été élus.

Dès que les résultats des élections furent connus à Sofia, une chaleureuse ovation fut faite aux ministres.

Un grand nombre de sociétés, musiques et drapeaux en tête, ont parcouru les rues jusqu'à une heure avancée de la nuit.

A Chicago. — Inauguration de l'exposition. — Le cortège officiel. — Discours de M. Cleveland

Chicago, 2 mai. — C'est à midi que le président Cleveland a inauguré l'exposition.

La pluie, qui était tombée toute la nuit, a cessé le matin ; mais le ciel est resté couvert. Le temps était désagréable ; toutefois, cela n'a pas altéré l'enthousiasme des milliers de gens qui se rendaient, dès les premières heures de la matinée, à l'exposition, les uns en voiture, les autres à pied, les autres par chemin de fer.

Après déjeuner, le duc et la duchesse de Veragua ont été escortés à Lexington hotel, où ils ont été très cordialement reçus par M. Cleveland. Puis le cortège s'est formé. Il était composé de la police à cheval, de plusieurs détachements de cavalerie en splendides uniformes de hussards. Puis venaient les voitures conduisant le président Cleveland, le vice-président Stevenson, les membres du cabinet, le duc et la duchesse de Veragua. La duchesse était accompagnée de deux dames et d'autres personnages.

Le cortège a été chaleureusement acclamé par la foule sur tout le parcours.

La duchesse surtout a été l'objet d'ovations spéciales. Sa voiture était remplie de fleurs jetées par les spectateurs.

L'estrade sur laquelle devait avoir lieu la cérémonie de l'inauguration était élevée à l'entrée Est du parc Jackson.

M. Cleveland et les autres personnages y ont pris place.

Derrière eux se trouvaient rangés les diplomates et les représentants étrangers ainsi que 300 journalistes de tous les pays. Un orchestre de 1,200 exécutants jouait des airs nationaux.

Ensuite des prières ont été dites, puis il y a eu une récitation d'une ode. Puis M. Cleveland s'est levé au milieu d'applaudissements frénétiques et répétés.

Après plusieurs discours, dont un du président de la République, M. Cleveland a pressé un bouton qui a mis en mouvement toutes machines de l'Exposition, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Il était midi précises.

En même temps, le chœur entonnait le célèbre *Alleluia du Messie*, de Haydn, répété par des milliers de voix.

Chambre des Députés

Séance du mardi 2 mai

Présidence de M. CASIMIR-PÉRIER, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

L'élection d'un anglais

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le comte de Douville-Maillefeu pour le développement de son interpellation sur la question d'un étranger au Conseil d'arrondissement de la Somme.

M. DE DOUVILLE-MAILLEFEU. — Le sujet de mon interpellation intéresse tout le monde au moment du renouvellement de la Chambre. On a compté par erreur comme valable les voix données en septembre dernier à un sujet Anglais, dans une élection au Conseil d'Arrondissement pour le canton de St-Valéry-sur-Somme.

Les voix d'un étranger ne doivent cependant jamais être comptées dans un scrutin; il devrait y avoir une loi pour punir l'étranger usurpant des fonctions publiques.

Il y aurait lieu en tout cas d'ouvrir une enquête.

M. CHARLES DUPUY, président du Conseil. — La personne dont il s'agit, M. Black, a été élue en septembre 1892 conseiller d'arrondissement de Saint-Valery-sur-Somme. On le croyait Français de fait, mais il avait répudié la nationalité française à l'âge quand il était en droit de la réclamer. M. Black envoya sa démission le 10 janvier 1893.

Le tribunal d'Abbeville déclara M. Black étranger, mais le délai d'un mois écoulé, la question dût être portée au Conseil d'Etat.

J'ai invité le Préfet à accepter la démission. Rien ne sera négligé pour arriver à une prompte solution.

M. DE DOUVILLE-MAILLEFEU. — Accepter la démission d'un étranger constitue un facheux précédent. Pourquoi n'exerce-t-on pas des poursuites.

M. DUBREUIL DE SAINT-GERMAIN. — Il y a l'avis de M. le garde des sceaux.

M. DE DOUVILLE-MAILLEFEU. — Que me fait à moi la parole du garde des sceaux. (Rires et exclamations).

Ni le préfet, ni les magistrats ne sont les maitres dans la Somme; il ne faut pas que les étrangers se mêlent de nos affaires. (Approbations sur plusieurs bancs.)

L'incident est clos.

Le « Journal de Roubaix » et le « Bulletin des laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.